

RELEVÉ DE DECISIONS BUREAU DU 10 SEPTEMBRE 2018

Date de convocation des conseillers : 03/09/2018

Délégués présents : M. Bernard BLAIMONT, M. Daniel THOMAS, Mme Elisabeth GEHIN, M. Jean Marie OUDART, M. Jean-Paul DOSIERE, M. Marcel LETISSIER, Mme Marie-France KUBIAK, M. Cédric PATE, M. Marcel BERTAUX, M. Pascal MAUROY, M. Alain LAMORLETTE, M. Maurice JEANNELLE, M. Nicolas POIRET, M. Michel PAQUET, M. Jean-Luc PETRE, M. Jean-Pierre TAYOT, Mme Anne-Marie TUOT, M. Jacques VINCENT, M. Bernard MAIRIEN.

Absents excusés : M. Guy CAMUS, M. Jean-Claude BUCHELER, M. Joseph MALCORPS,

Absent non excusé : /

Conseillers Départementaux et autres invités : M. Hugues MAHIEU (présent), Mme Brigitte LOIZON (excusée), Mme Françoise JEANNELLE (présente).

PARTIE ECHANGES ET ORIENTATIONS

1) Préparation des commissions de secteur et Conseil du 9 octobre :

1.1) Les candidatures pour le 3^{ème} béguinage :

Après présentation des 4 dossiers de candidatures pour les représentants des communes concernés (Lucquy, Poix-Terron, Saulces-Monclin et Signy-l'Abbaye) il est retenu la procédure de sélection suivante :

Examen des dossiers par les commissions de secteur, analyse plus approfondie par les Vice-Présidents, vote en Conseil du 9 octobre plutôt dans le cadre d'un programme de plusieurs opérations (au moins 2 opérations si possibles d'ici 2020).

1.2) La sauvegarde de la voie ferrée Amagne Lucquy-Challerange :

Avis favorable du Bureau pour montage d'un dossier sur les bases suivantes :

- Opération intégrée au programme PACTE Ardennes sur 2 sections (Amagne Lucquy-Attigny 11 kms et Silo Acy-Romance-Rethel (2 kms),
- Transfert de propriété de SNCF Réseau pour l'Euro symbolique aux deux Communautés de Communes concernées (Pays Rethémois et Crêtes),
- Estimation coût remise en état de 1 200 000 € financé par l'Etat (de 33 à 50%), la Région (33%), le Département (100 000 €) reste à charge Pays Rethémois de 48 000 € à 112 500€ Crêtes de 49 000 € à 132 500 €.
- Coût de maintenance et de gestion financé intégralement par les entreprises embauchées (contribution à la tonne de frêt) accord de VIVESCIA,
- Montage juridique : convention de mandat entre Pays Rethémois et Crêtes Préardennaises pour marché travaux et marché maintenance ainsi d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage spécialisé puis d'un gestionnaire (par prestation).

1.3) Avancement du programme CEE-TEPCV évolution du programme d'aides en 2018 et 2019 :

Avis favorable du Bureau pour poursuite des aides en 2019 voire 2020 sur les mêmes bases que CCE TEPCV (80 % plafonné) avec le fonds de 100 000 € à 180 000 € constitué.

1.4) Autres décisions à prendre au Conseil du 09 octobre 2018 :

a) Convention de financement avec le Région pour la réalisation du réseau d'initiative publique régional de Très Haut Débit :

Avis favorable du Bureau pour sa signature avec choix du versement forfaitaire de notre contribution (220 160 €/an de 2019 à 2021 financé par provisions et autofinancement en 2019 et 2020 puis par emprunt).

b) Renouvellement de la signature de la Convention Cadre avec la Fédération Familles Rurales pour la gestion des multi-accueils :

Avis favorable du Bureau en y intégrant la gestion de la nouvelle crèche d'Attigny (avec demande de partenariat de la commune pour tonte espace vert).

c) Convention Territoriale Globale :

Avis favorable du Bureau sur les actions proposées des thématiques Jeunesse, Parentalité, Enfance, Petite Enfance et logement.

d) Le Schéma de Cohérence Territorial Sud Ardennes :

Avis favorable du Bureau pour confirmation mise en place du Syndicat Mixte (avec siège à Rethel).

PARTIE DELIBERATIONS

2) Attributions et avenants marchés publics

2.1) Avenant marché de travaux réhabilitation friche SOCOTEP :

Sur proposition de la Commission d'Appel d'Offre le Bureau valide à l'unanimité cet avenant d'un montant de 558,06 € HT (soit + 9,61 % du montant du lot plomberie) pour l'installation d'un urinoir dans le vestiaire homme.

2.2) Attribution lots infructueux marché de construction crèche Attigny : Lots 10 et 19

Sur proposition de la Commission d'Appel d'Offre, le Bureau valide à l'unanimité les attributions suivantes :

Lot 10 : isolation, cloisons, plafond à l'entreprise CCG Isolation pour un montant de 45 900 € HT + option n° 1 (fibre de bois) pour 1 946,02 € HT,

Lot 19 : jeux extérieurs à l'entreprise Juvigny Espaces Verts pour un montant de 9 230 € HT.

Le Bureau valide ensuite le montage financier actualisé de l'opération :

	Coût total	575 636 € HT	(562 060 € HT auparavant)
Financement :	CAF	138 000 €	(attribué)
	MSA	10 000 €	(attribué)
	DETR 2018	96 735 €	(attribué)
	Région	200 000 €	(attribué)
	LEADER	14 734 €	(sollicité avec hausse de 10 861 €)
	Climaxion	1 040 €	
Autofinancement		115 127 ,20 €	(au lieu de 112 412 €)

2.3) Attribution marché de travaux assainissement Attigny :

Sur proposition de la CAO, le Bureau valide à l'unanimité les attributions suivantes :

- Marché de travaux pour la reconstruction de la station d'épuration à l'entreprise WANGNER assainissement pour un montant de 1 266 000 € HT et une prestation supplémentaire de 49 943 € HT (couverture et désodorisation de la filière boue),
- Marché de travaux de réhabilitation des réseaux :
Lot n°1 canalisation attribué à l'entreprise STP de la Vence pour un montant de 1 721 373,29 € HT (tranche ferme et 3 tranches optionnelles),
Lot n°2 travaux sans tranchées attribué à entreprise Barriguand pour un montant de 127 588,70 € HT,
Lot n° 3 contrôles préalables à la réception à entreprise SATER pour un montant de 43 958,80 € HT.

Le Bureau sollicite les subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 40 % et du Conseil Départemental.

Au vu des subventions allouées, des simulations sur le prix de l'eau et de l'avis du Conseil Municipal d'Attigny il sera décidé d'engager ou pas les 3 tranches optionnelles.

2.4) Réhabilitation du Rucher Ecole de Saint Loup Terrier – Avenant n°1 au lot 5

Sur proposition de la Commission d'Appel d'Offre, le Bureau valide à l'unanimité cet avenant d'un montant de 780 € HT (soit + 5,28 % du lot menuiserie) pour l'installation d'un garde-corps de sécurisation à l'accès aux combles.

3) Développement économique :

3.1) Vente lot n°8 ZA Verte Poix Terron :

Le Bureau autorise, à l'unanimité, la vente de ce lot de 6 323 m² (dont 1 877 m² inconstructible) à la SARL CARAMA distribution pour un montant de 61 206 € HT (construction plate-forme logistique avec chaîne de conditionnement).

3.2) Autorisation de la vente du lot n°3 de la Zone d'activités de Boulzicourt à la SCI ELOANE :

Le Bureau autorise, à l'unanimité, la vente du lot de 2 260 m² à la SCI ELOANE pour un montant de 25 990 € HT (construction des locaux de l'entreprise de maçonnerie générale et gros œuvre SARL CAPITAINE).

3.3) Actualisation plan de financement aménagement d'un Guichet Automatique de Billet à Chaumont-Porcien :

Pas de délibération car peu de changement des coûts de travaux suite aux consultations.

3.4) Mise à disposition des toitures des pôles d'entreprises des Vieux Moulins d'Attigny et de Lucquy pour l'installation panneaux photovoltaïques avec Enercoop :

Le Bureau, à l'unanimité, donne un avis favorable pour mettre à disposition la toiture du pôle d'entreprises de Lucquy à la SCI Enercoop Ardennes Champagne en vue d'un projet d'installation de panneaux photovoltaïques. La convention avec les modalités techniques et financières sera délibérée dans un second temps.

Mr Jean-Marie OUDART ne prend pas part à ce vote.

3.5) Convention de partenariat avec l'association le Renard pour l'assistance de gestion des chiroptères au Domaine de Vendresse :

Le Bureau autorise, à l'unanimité, la signature de cette convention pour le suivi sans participation financière de la colonie de chauve-souris et les éventuels aménagements nécessaires (avec achat des matériaux).

3.6) Reprise de la boulangerie de Thin le Moutier : proposition de choix de la candidature :

Le Bureau, à l'unanimité, propose au Président de retenir la candidature de l'entreprise « Au fournil Moustérien » à créer par Mr et Mme LECAT (qui gèrent par ailleurs l'entreprise « Au fournil Pixien » à Poix-Terron) car ils ont déjà fait leur preuve et que l'autre candidature présente davantage d'incertitude (dans son parcours professionnel).

3.7) Pôle d'entreprises de la Vence : fixation du loyer pour les parcelles de terrains :

Le Bureau, à l'unanimité, fixe à 1 € le m² le montant du loyer mensuel pour le bail sur un terrain de 150 m² avec l'entreprise Métha'Ardenne qui loue déjà les locaux à proximité.

4) Sports, culture, vie associative, services à la population :

4.1) Conventions de soutien aux écoles de musiques (2018-2019) :

Le Bureau décide, à l'unanimité, d'engager les conventions 2018-2019 sur les bases suivantes :

- Base d'aide forfaitaire de 500 € par école de musique,
- Part variable d'aide selon les effectifs : 20 € par adhérent soit les montants suivants :
 - école de musique de Signy-L'Abbaye (Musique Pour Tous 177 adhérents) 4 040 €,
 - école de musique de Tourteron (75 adhérents) 2 000 €,
 - école de musique de Chaumont-Porcien (54 adhérents) 1 580 €.

4.2) Aide pour les centres de loisirs de cet été :

Le Bureau décide, à l'unanimité, de verser les aides suivantes :

- Au titre des aides aux ACM d'été

Association	Nombre d'heures	Taux horaire	Montant subvention
AFR d'Alland'huy Sausseuil	1074,25	0,40 €	429,70 €
Association de Territoire (Attigny)	3317	0,40 €	1 326,80 €
AFR Les minots des crêtes (Boulzicourt)	3038	0,40 €	1 215,20 €
Association de Territoire (Chaumont-Porcien)	4155,75	0,40 €	1 662,30 €
AFR de Jandun	5422,5	0,40 €	2 169 €
AFR Lucquy	3839,5	0,40 €	1 535,80 €
AFR de Novion Porcien	1645,75	0,40 €	658,30 €
Association de Territoire (Poix-Terron)	8686,5	0,40 €	3 474,60 €
AFR de Saulces Champenoises	3859	0,40 €	1 543,60 €
AFR de Saulces Monclin	4008	0,40 €	1 603,20 €
AFR de Signy l'Abbaye	6058,5	0,40 €	2 423,40 €
AFR de Thin le Moutier	4156,25	0,40 €	1 662,50 €
AFR de Tourteron	3883	0,40 €	1 553,20 €
AFR Chémery/Bar	919	0,20 €	183,80 €
AFR Vivre mieux (Prix les Mézières)	3102,25	0,20 €	620,45 €
		TOTAL	20 526,05 €

- Au titre des aides aux camps et ACM avec hébergement de l'été 2018 :

Association	Nombre d'heures	Taux horaire	Montant subvention
Association de Territoire (Attigny)	160	1,15 €	184 €
Association de Territoire (Chaumont-Porcien)	840	1,15 €	966 €
AFR de Jandun	900	1,15 €	1 035 €
AFR Lucquy	1 021,75	1,15 €	1 175 €
Association de Territoire (Poix-Terron)	550	1,15 €	632,50 €
AFR de Saulces Champenoises	750	1,15 €	862,50 €
AFR de Tourteron	650	1,15 €	747,50 €
TOTAL			5 602,50 €

- Au titre des aides complémentaires pour activités spécifiques sur le territoire

Association	Montant subvention
Association de Territoire (Attigny)	300 €
AFR Les minots des crêtes (Boulzicourt)	200 €
Association de Territoire (Chaumont-Porcien)	300 €
AFR de Jandun	400 €
AFR Lucquy	300 €
Association de Territoire (Poix-Terron)	400 €
AFR de Saulces Monclin	400 €
AFR de Signy l'Abbaye	100 €
AFR de Thin le Moutier	200 €
AFR de Tourteron	300 €

4.3) Partenariat pour l'organisation du Circuit des Ardennes cycliste 2019 :

Le Bureau décide à l'unanimité d'engager la convention avec le Comité cycliste du circuit des Ardennes pour l'organisation d'une étape du circuit des Ardennes d'avril 2019 en partenariat avec notre Communauté de Communes selon les modalités suivantes :

Participation financière demandée	12 000 €
dont : participation commune de départ Neuvizy	2 000 €
participation commune d'arrivée Lucquy	2 000 €
Reste à charge de la Communauté de Communes	8 000 €

5) Eau Rivière Assainissement :

5.1) Subvention fonctionnement 2018 à l'UDASA :

Le Bureau décide à l'unanimité d'allouer une subvention de 15 182 € pour le fonctionnement 2018 de l'UDASA pour missions d'intérêt général dans le cadre de notre prise de compétence GEMAPI (poursuite des soutiens techniques pour les opérations de restauration et d'entretien des rivières réalisées par les ASA du territoire, préparation des programmes 2019, actions de conseils et de sensibilisations des communes et propriétaires concernés par les problèmes de ruissellement).

Mr Jean-Pierre TAYOT ne prend pas part au vote.

5.2) Révision convention de mise à disposition de service technique pour entretien assainissement Attigny :

Le Bureau décide à l'unanimité d'augmenter de 400 heures à 572 heures annuelles le temps à consacrer par les 2 agents techniques de la commune d'Attigny pour l'entretien de la station et des réseaux d'assainissement compte tenu de leur vétusté actuelle.

6) Finances :

6.1) Engagement de prêts et ligne de trésorerie : prêt aménagement multiservice Chaumont-Porcien, prêts relais subvention en attente aides du Département (sous réserve), ligne de Trésorerie :

Le Bureau décide, à l'unanimité, d'engager un prêt à moyen terme avec la Caisse d'Épargne pour financer les travaux d'aménagement d'un multiservice et d'un Guichet Automatique de Billet à Chaumont-Porcien selon les modalités suivantes :
montant de l'emprunt 40 000 € pour une durée de 15 ans avec un taux fixe de 1.50 % et des frais de dossier de 210 €.

Le Bureau reporte sa décision pour l'engagement d'une ligne de trésorerie de 300 000 € et de prêts relais subvention en attente d'une étude plus approfondie sur les besoins de trésorerie en fin d'année 2018 et début 2019.

Il reporte également l'engagement du prêt à long terme pour compléter le financement des travaux d'assainissement de Novion-Porcien (en attente du montant définitif de l'avenant de fin de travaux).

7) Transition énergétique, Habitat :

7.1) Prise en charge des frais de déplacement aux rencontres TEPOS 2018 :

Le Bureau décide, à l'unanimité, la prise en charge des frais de la délégation des 3 élus et de la chargée de mission pour les rencontres annuelles TEPOS en Savoie les 26, 27 et 28 septembre prochain soit 680 € de frais de participation et de repas ainsi que les frais d'hébergement et de déplacement.

7.2) Sixième attribution des dotations CEE-TEPCV :

Le Bureau décide, à l'unanimité, d'engager une convention de partenariat pour valoriser les Certificats d'Économie d'Énergie sur les programmes de travaux suivants :

Commune	Projet	Coût total de l'opération (HT)
Jandun	Rénovation de l'éclairage public – rue poterie	42 032,24 €
Vendresse	Rénovation de l'éclairage public – rue de la gare et rue des cannes	22 729,35 €
Vendresse	Rénovation de l'éclairage public – rue au beurre, rue du paon et rue de la mairie	19 649,70 €
Vaux Champagne	Rénovation du logement 12 rue haute	14 873,72 €
Signy l'Abbaye	Rénovation chauffage – logement 1 rue du moulin	4278,63 €
Signy l'Abbaye	Rénovation chauffage - logement 3 rue du moulin	4278,63 €

Boulzicourt - SIVU	Rénovation de la toiture du SIVU	76 078 €
Saulces Monclin	Centre socio-culturel – complément du fond de concours attribué en Avril 2017 par la valorisation des CEE-TEPCV pour atteindre les 80% de la dépense éligible du programme des CEE-TEPCV (soit environ 2000 €)	196 896,10 €

7.3) Convention FDEA vectorisation numérique du cadastre pour Urbanisme et assainissement :

Le Bureau donne un avis favorable unanime pour l'engagement de cette convention concernant la vectorisation numérique du cadastre de 53 communes des Crêtes pour une participation financière de 6 706 €.

8) Questions diverses :

8.1) Remboursement du chèque de caution à l'association Familles Rurales de Chémery Sur Bar pour un montant de 100 € (location minibus) :

Le Bureau décide, à l'unanimité, de rembourser 100 € sur le chèque de caution de 400 € (coût réel de franchise limité à 300 € suite au sinistre sur un minibus).

8.2) Mise à jour de la convention actes pour la télétransmission des actes:

Le Bureau décide, à l'unanimité, de reconduire la convention au titre du contrôle de légalité de l'Etat.

8.3) Convention de partenariat avec les Flammes Carolo (Basket) :

Le Bureau décide, à l'unanimité, de poursuivre son partenariat avec les Flammes Carolo (Basket) pour l'année 2018-2019 avec une participation de 2 000 €.